



# NEWSLETTER n°13

Décembre 2019

## Réserve Naturelle des Isles du Drac

### ACTUALITES



#### Validation du Plan de Gestion 2019 – 2023

Le deuxième Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac a été validé en Comité Consultatif le 30 avril 2019, après avoir reçu un avis favorable du Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN), qui a souligné la qualité du travail réalisé. Il a ensuite été approuvé par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes en Commission Permanente du 28 Juin 2019.



#### La concertation sur la gestion des milieux aquatiques de la réserve

Le 16 mai 2019, le gestionnaire réunissait les partenaires de la RNR afin d'échanger sur les mesures de gestion concernant la dynamique alluviale et les milieux aquatiques du Drac.



#### Fonctionnement de la RNR : de nombreux changements en 2019

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, la gestion des Réserves Naturelles Régionales des Isles du Drac et de l'étang de Haute-Jarrie a été confiée à Grenoble Alpes Métropole. L'équipe des réserves a été transférée à la Métropole mais reste localisée sur la commune de Vif. Enfin, un nouveau conservateur a pris ses fonctions au mois de septembre.



#### Opérations « coup de propre » à Chasse Barbier

Le dimanche 24 mars 2019, le gestionnaire organisait, en collaboration avec l'association Drac Nature et le CPN Les Pensées Sauvages, un chantier écocitoyen de ramassage des déchets autour des étangs de Chasse Barbier et dans la zone humide de Iles (plaine de Reymure).



### Le Tétrix des grèves, un criquet rare observé dans la Réserve

En 2019, les prospections d'un entomologiste ont permis de découvrir la présence d'une nouvelle espèce patrimoniale dans la Réserve : le Tétrix des grèves (*Tetrix tuerki*). Cette espèce spécialiste des berges des rivières alpines est un excellent indicateur d'état des habitats alluviaux.



### Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs (STOC baguage) : bilan de 16 années de suivi

L'année 2019 constitue la seizième année du Suivi Temporel des Oiseaux Communs sur la réserve. L'occasion de dresser un bilan...



### Bilan de la surveillance 2019

Les missions de surveillance et de Police de l'Environnement au sein de la Réserve sont réalisées chaque année, en collaboration avec d'autres services de Police. Les agents effectuent des tournées sur l'ensemble du territoire de la réserve, et plus régulièrement, dans les zones fréquentées par le public.



### Une Saison pour la Planète

En 2019, le gestionnaire de la RNR a proposé sa première programmation annuelle des animations à destination du grand public. A partir de septembre, cette programmation s'est intégrée dans « Une Saison pour la Planète » de la Casemate qui se déroulera jusqu'en septembre 2020.

Rédaction : S. Louis, D. Loose (STOC), P. Radeschi (Police).

Mise en page : S. Louis. Relecture : L. Poudré, D. Geoffroy

© Photos : Grenoble Alpes Métropole / RNR des Isles du Drac ; D. Loose (STOC).

## Nous contacter

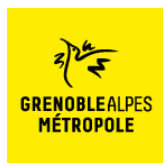
Grenoble Alpes Métropole  
RNR des Isles du Drac

12 rue du Polygone  
38450 Vif  
Tel : 04 76 98 38 57  
Mail : [severine.louis@lametro.fr](mailto:severine.louis@lametro.fr)

### Actualités

[www.lametro.fr/reservesnaturelles](http://www.lametro.fr/reservesnaturelles)  
[www.facebook.com/rnrisesludracc](https://www.facebook.com/rnrisesludracc)

### Le gestionnaire :



Réserve Naturelle Régionale



ISLES DU DRAC

### Les partenaires financiers de la Réserve :

**La Région**   
Auvergne-Rhône-Alpes



# Validation du Plan de Gestion 2019-2023

Le deuxième Plan de Gestion de la Réserve Naturelle Régionale des Isles du Drac a été **validé en comité consultatif le 30 avril 2019**, après avoir reçu un avis favorable du Conseil Scientifique Régional de Protection de la Nature (CSRPN), qui a souligné la qualité du travail réalisé. Il a ensuite été **approuvé par le Conseil régional Auvergne Rhône-Alpes en Commission Permanente du 28 Juin 2019**.

Ce document, co-construit avec les acteurs du territoire au cours de l'année 2018, constitue le chemin de fer de la gestion de la réserve naturelle. L'infographie ci-dessous en détaille les grands chiffres.



## Le PLAN DE GESTION 2019-2023 en chiffres

### 8 ENJEUX



### 151 OPÉRATIONS

### 2 125 000 € sur 5 ANS



AMÉNAGEMENT DU SITE DE LA RIVOIRE  
570 000€



PEDAGOGIE, SURVEILLANCE ET GESTION DE LA FREQUENTATION  
430 000€



COMPREHENSION ET RESTAURATION DE LA DYNAMIQUE ALLUVIALE  
345 000€



AMELIORATION DE LA CONNAISSANCE DU SITE DES ISLES DU DRAC  
280 000€

Pour soutenir ce plan d'action ambitieux, la Région AURA et la Métropole, financeurs principaux, se sont engagés sur des **moyens financiers en hausse par rapport au précédent plan de gestion**. Le gestionnaire devra rechercher des fonds complémentaires pour environ 10 % des actions programmées (pour la plupart, de priorité moindre).

L'année 2019 a d'ores et déjà permis de lancer un grand nombre de projets relatifs à chacun des enjeux du plan. Une **évaluation en continu**, par l'intermédiaire d'indicateurs de suivi, permettra de mesurer à terme l'efficacité des actions menées.

# La concertation sur la gestion des milieux aquatiques de la Réserve

Le 16 mai 2019, le gestionnaire a réuni les partenaires de la RNR afin d'échanger sur les mesures de gestion concernant la dynamique alluviale et les milieux aquatiques du Drac. L'objectif était de **présenter la stratégie d'action du Plan de gestion 2019-2023** sur cet enjeu majeur du site. De nombreux acteurs étaient présents : AAPPMA locales, Agence de l'Eau, Fédération de Pêche de l'Isère, Agence Française pour la Biodiversité, EDF, Symbhi, SPL Eaux de Grenoble-Alpes et la Métropole.

Frédéric LAVAL, du bureau d'études Burgeap, a apporté son expertise sur toute la demi-journée, au travers d'une présentation des résultats et des implications de l'étude **hydroécomorphologique** produite en 2017.

Une **visite de terrain** a suivi la présentation en salle, afin d'illustrer concrètement les perspectives d'action. Deux sites ont été parcourus :

- Le secteur des Isles de Saint-Georges de Commiers, à l'aval du seuil de la Rivoire, où le Drac présente encore un faciès relativement naturel (tresses, bois mort, forêt alluviale...).
- Le secteur à l'aval des Siphons de Champ-sur-Drac, concerné par des travaux d'extraction ayant modifié le profil de la rivière en 2013. Sur ce secteur remis en eau, le Drac est désormais incisé et chenalisé (un seul chenal), ce qui le rend peu attractif pour la faune aquatique.

Les partenaires ont ainsi pu échanger sur le **rôle des crues** du Drac dans le renouvellement des milieux terrestres et aquatiques, sur l'importance des habitats annexes (ripisylves, bras secondaires, bois mort...) et sur les actions à prioriser dans les prochaines années.

Un **inventaire piscicole** prévu courant 2020 permettra d'améliorer la connaissance sur la qualité des milieux aquatiques et de confirmer les orientations proposées par le plan de gestion.



*Visite sur le terrain avec les partenaires  
© Grenoble Alpes Métropole/RNR.*

Le support de présentation exploité lors de la visite est consultable au lien suivant :

<https://filecloud.lametro.fr/index.php/s/SHmcm3ZPJpnGkX2>

# De nombreux changements en 2019

L'année 2019 s'est illustrée par de nombreux changements dans la gestion des RNR. Voici les quelques évènements marquants, dans l'ordre chronologique.

## Transfert de gestion

Dans le cadre du transfert de la compétence GEMAPI, la dissolution du Sigreda a été votée en comité syndical le 1<sup>er</sup> octobre 2018.

La Région Auvergne Rhône-Alpes, autorité de classement des Réserves Naturelles Régionales des Isles du Drac et de l'étang de Haute-Jarrie, a lancé en octobre 2018 un appel à manifestation d'intérêt pour la gestion de ces deux réserves.

Après examen des candidatures, la Région a désigné **Grenoble-Alpes Métropole** gestionnaire des deux RNR par arrêtés du 20 décembre 2018.

Aussi, depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2019, l'équipe des réserves a été transférée à la Métropole au sein du **Service « Grand Cycle et Gestion Territoriale de l'Eau »** de la Direction des Services Techniques Métropolitains.

## SERVICE GESTION TERRITORIALE DE L'EAU

### PRÉSERVATION DE LA RESSOURCE EN EAU

Veille et pilotage d'études pour la compréhension et la protection des sites de captage d'eau potable sur le territoire métropolitain.



### GESTION DES MILIEUX AQUATIQUES ET PRÉVENTION DES INONDATIONS (GEMAPI)

Gestion des cours d'eau et des ouvrages (digues, etc...), prévention des risques sur le périmètre de compétence de la Métropole.

### COMMISSION LOCALE DE L'EAU DRAC-ROMANCHE

Elaboration et animation du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) Drac-Romanche, remise d'avis sur les projets d'aménagements



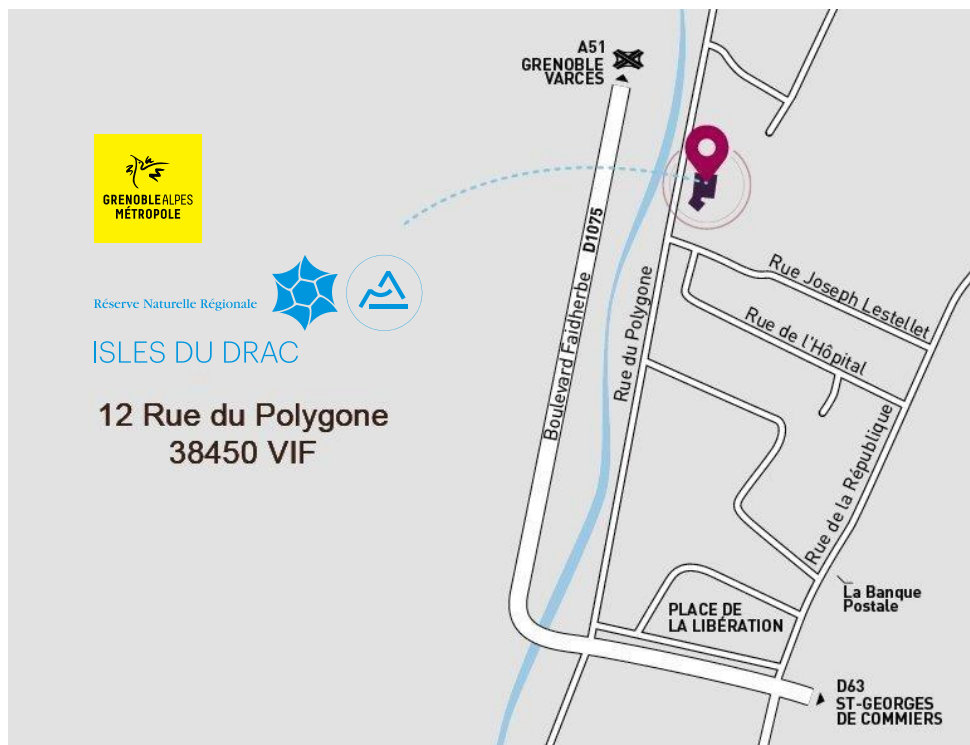
### RÉSERVES NATURELLES RÉGIONALES

*Isles du Drac et Etang de Haute-Jarrie*  
Mise en œuvre des plans de gestion, surveillance des sites, sensibilisation des publics

## Déménagement

Depuis le mois de juillet 2019, les bureaux des RNR, partagés avec ceux de la Commission Locale de l'Eau Drac Romanche, ont été transférés au **12 rue du Polygone à Vif**.

Cette localisation permet de rester au plus proche du territoire des RNR, notamment, permettant de pérenniser la présence des équipes sur le terrain.



Localisation des bureaux des RNR des Isles du Drac & de l'étang de Haute-Jarrie © IGN

### Arrivée d'un nouveau conservateur

Enfin, un nouveau conservateur a pris ses fonctions au mois de septembre : David GEOFFROY est arrivé du Parc National de Port-Cros, où il exerçait les fonctions de Chargé de mission Faune terrestre.

Nous lui souhaitons la bienvenue dans l'équipe des RNR !



Nous en profitons pour adresser tous nos remerciements à Jessica BRUGGEMAN, l'ancienne Conservatrice des RNR, qui a quitté ses fonctions après 10 années de travail. Les membres du Comité Consultatif de la RNR des Isles du Drac se joignent à l'équipe des RNR pour saluer son engagement dans ses missions, depuis la création de la Réserve, et lui souhaiter pleine réussite dans ses nouveaux projets professionnels.

# Opérations « coup de propre » à Chasse Barbier

## Le chantier écocitoyen de ramassage des déchets

Les terrasses alluviales de Chasse Barbier et leurs étangs constituent le **principal site d'accueil du public** de la RNR, où se croisent promeneurs, vététistes et autres usagers. Il sert également à la sensibilisation du public à l'environnement (notamment, le public scolaire). Malheureusement, ce site souffre d'une pollution régulière due à une fréquentation non respectueuse de la réglementation de la réserve naturelle.

Les étangs de Chasse de Barbier sont entourés de **roselières** qui accueillent de nombreuses espèces d'oiseaux d'eau : Blongios nain, Rousserolle effarvatte, Canard colvert, etc. Certaines espèces, comme le Bihoreau gris, reviennent chaque année trouver le gîte et le couvert avant de repartir pour leur migration. De nombreuses traces et indices témoignent de la présence du Castor d'Europe sur le site. Les hélophytes bordant les étangs accueillent un cortège d'espèces de libellules et des amphibiens. Enfin, les reptiles et les micromammifères peuplent les terrasses alentours. L'enjeu

est donc majeur pour le gestionnaire de la réserve de préserver ces espèces et leurs habitats.



Agrion élégant

Aussi, l'équipe gestionnaire réalise régulièrement des opérations de nettoyage du site et organise des chantiers bénévoles afin de sensibiliser le public à la problématique des déchets.

En 2018, la Réserve organisait un premier chantier participatif de ramassage des déchets autour des étangs de Chasse Barbier, permettant de collecter une quantité impressionnante de déchets : canettes en verre, emballages plastiques, mégots de cigarettes, boîtes d'appâts et autres matériels de pêche.

Le dimanche 24 mars 2019, le gestionnaire a renouvelé l'opération, en partenariat avec deux associations locales : **Drac Nature** et **Les Pensées Sauvages**. La **Ville de Vif** a également renouvelé son soutien en mettant à disposition des moyens logistiques pour faciliter l'évacuation des déchets. **Une trentaine de bénévoles** a répondu à l'appel et collecté les déchets autour des étangs et le long des sentiers de Chasse Barbier. Le soutien des deux associations a joué un rôle majeur dans la réussite de cette opération, en relayant l'information auprès de leurs bénévoles et en mettant à disposition des

moyens humains et matériels. Les Pensées Sauvages ont réuni une dizaine de bénévoles et mis à disposition un attelage tiré par la sympathique jument « Lila », pour transporter les déchets les plus éloignés de la benne.



Chantier de ramassage des déchets autour des étangs de Chasse Barbier

La benne à ordures a été évacuée par les Services Techniques et la RNR pour une revalorisation des déchets à la déchetterie de Vif.

Le gestionnaire remercie vivement tous les participants qui ont offert généreusement leur temps et leur énergie pour rendre aux milieux leur naturalité.

Sites internet des partenaires du chantier :

Association Drac Nature : <https://dracnature.fr/>

Club « Connaître et Protéger la Nature » (CPN) Les Pensées Sauvages : <http://vif.pensees.sauvages.free.fr/>

### **L'enlèvement de l'ancienne cabane de pêche**

Au mois de décembre 2019, le gestionnaire de la Réserve a procédé à l'enlèvement de l'ancienne cabane de pêche située aux abords des étangs de Chasse Barbier.

L'entreprise mandatée par la Réserve a démantelé le bâtiment, retiré la dalle de béton et remanié les premiers centimètres du sol afin de permettre la recolonisation par la végétation locale. Toutes les précautions ont été respectées pour limiter le dérangement de la faune, et éviter toute atteinte à la nappe souterraine et à la végétation.



Emplacement de l'ancienne cabane de pêche

Ces deux opérations de nettoyage ont permis de restaurer le site des étangs de Chasse Barbier, pour le plus grand plaisir des usagers et de la biodiversité.



# Le Tétrix des grèves, un criquet rare observé dans la Réserve

Dans la Newsletter n°12, nous vous avons présenté l'Ædipode émeraude (*Aiolopus thalassinus*), une espèce patrimoniale d'orthoptère<sup>1</sup>, fréquentant les prairies alluviales et les abords d'étendues d'eaux stagnantes ou courantes.

Cette année, les prospections d'un entomologiste, Monsieur Guillaume AUBIN, ont permis de découvrir la présence d'une autre espèce patrimoniale : le Tétrix des grèves (*Tetrix tuerki*).

## Présentation

*Tetrix tuerki* est souvent uniformément gris clair avec des dessins clairs, se confondant avec son habitat. Ce minuscule criquet (de 8 à 13 mm) a un aspect épineux et trapu. Les caractéristiques permettant de le différencier des autres *Tetrix* sont très subtiles.



Le Tétrix des grèves © G. Aubin

## Dans quel type d'habitat peut-on le rencontrer ?

Le Tétrix des grèves est une espèce des rivières alpines (en-dessous de 1000 m), spécialiste des **berges nues ou à végétation clairsemée avec des sédiments meubles ou mobiles**. Le milieu doit réunir les conditions suivantes : des plages de sable fin mêlé de graviers et de galets, à végétation éparse, remaniées régulièrement par les crues, et bien ensoleillées.

---

<sup>1</sup> Les orthoptères regroupent les criquets, grillons et sauterelles.

Cette espèce est donc très exigeante pour vis-à-vis de son habitat et de la dynamique alluviale. Elle est donc une excellente **espèce indicatrice** du bon état de conservation des habitats terrestres liés à la mobilité du cours d'eau.

*Tetrix tuerki* a été observé dans la partie aval de la Réserve, au niveau de la confluence avec la Gresse.

### Quand peut-on l'observer ?

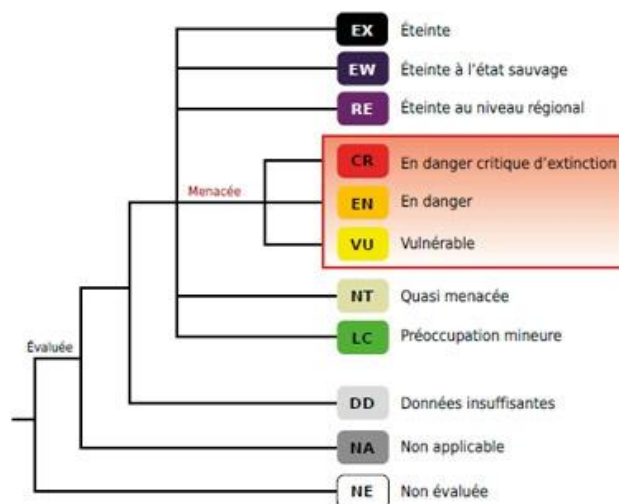
Les adultes de *Tetrix tuerki* peuvent être observés de mars à novembre. Ils pondent leurs œufs dans le sol humide.

### Quel est son régime alimentaire et sa place dans la chaîne alimentaire ?

*Tetrix tuerki* se nourrit principalement d'algues et de mousses, et comme la plupart des criquets, constitue la base de l'alimentation de nombreuses espèces (oiseaux, insectes, petits mammifères, etc.).

### Quels sont les enjeux pour cette espèce ?

Les menaces qui pèsent sur *Tetrix tuerki* sont essentiellement liés à l'endiguement des rivières et à l'extraction des sédiments. L'espèce est **classée « En Danger »** sur la Liste Rouge 2018 des orthoptères du territoire Rhône-Alpes de la région Auvergne-Rhône-Alpes. La Réserve a donc une **responsabilité importante** vis-à-vis de cette espèce, de par sa présence sur le site et la présence d'habitats qui lui sont favorables.



Echelle des statuts de conservation des espèces. Source : UICN

En outre, le nouveau Plan de Gestion (2019-2023) de la RNR prévoit un **suivi des orthoptères** en tant qu'indicateur d'état de conservation des habitats alluviaux liés à la mobilité des cours d'eau, ainsi que des prospections ciblées sur les espèces indicatrices.

# Le Suivi Temporel des Oiseaux Communs : 16 années de suivi dans la réserve naturelle

Le baguage est une technique d'étude des oiseaux basée sur la pose de bagues permettant d'identifier de manière unique les individus en vue de leur recapture. Cette activité scientifique très encadrée est menée sous l'égide du Centre de recherches sur la biologie des populations d'oiseaux (CRBPO) du Muséum d'histoire naturelle de Paris et dans le cadre de programmes de recherche.

Le programme STOC<sup>1</sup> baguage, qui vise à caractériser les variations interannuelles des populations d'oiseaux, est mené sur la réserve depuis 2004 avec l'accord des propriétaires et du gestionnaire de la RNR (depuis 2009). Ce programme existe également sous forme de points d'écoutes. Les deux pratiques sont complémentaires. Les points d'écoutes, très nombreux en France, permettent d'obtenir des données quantitatives sur les variations de populations et celles, moins nombreuses, issues du baguage offrent des informations qualitatives (notamment l'âge des oiseaux capturés) qui permettent d'expliquer et de mettre en perspective les données.

Au-delà de la contribution à la connaissance de l'évolution des populations d'oiseaux à l'échelle de la France ou des régions, le STOC baguage mené sur la réserve permet également d'apporter des informations locales utiles au gestionnaire.

Depuis sa mise en œuvre en 2004 (donc avant la création de la réserve), plus de 1 100 oiseaux de 33 espèces ont été capturés. Même si ce n'est pas son but premier, le baguage contribue à l'inventaire et à la connaissance des espèces de la réserve. Ainsi, la capture d'une femelle de **Fauvette passerinette** présentant une plaque incubatrice caractéristique d'un stade de la reproduction a constitué la première preuve tangible de nidification de cette espèce méditerranéenne rare en Isère, mais sans doute amenée à se développer au vu des **changements climatiques**.

---

<sup>1</sup> STOC = Suivi Temporel des Oiseaux Communs



Baguages d'une Mésange nonnette et d'un Pic épeiche © H. Foglar-Loose.

Sur le temps long, on note une stabilité du nombre de captures, malgré des variations assez importantes selon les années, vraisemblablement en raison des variations météorologiques. Cette apparente stabilité sur le long terme ne doit pas faire illusion : l'avifaune de la partie de la réserve étudiée change ! Les espèces forestières sont de plus en plus fréquemment capturées (comme les pics, le Rougegorge familier...), alors que les espèces des milieux plus ouverts et migratrices transsahariens (comme l'Hypolaïs polyglotte, le Rossignol philomèle ou le Rougequeue à front blanc) se font plus rares. Ces changements traduisent **l'évolution du milieu de la station** : vieillissement des arbres, fermeture progressive du milieu.

Enfin, au niveau individuel, nous avons aussi des habitués tel ce Rossignol capturé en 2012 (âgé alors d'un an), recapturé plusieurs fois jusqu'à cet été 2019 à l'âge de 8 ans (soit déjà **7 aller-retour entre le Drac et l'Afrique sub-saharienne !**).  
Le suivi continue...

## Le bilan de la surveillance 2019

Les missions de surveillance et de Police de l'Environnement au sein de la Réserve Naturelle sont réalisées chaque année, en collaboration avec d'autres services de Police. Les agents effectuent des tournées sur l'ensemble du territoire de la réserve, et plus régulièrement, dans les zones fréquentées par le public durant la saison estivale. Les infractions constatées concernent essentiellement la circulation irrégulière des personnes (en regard du nombre d'infractions au Code de l'Environnement et au règlement de la réserve). Voici le bilan des missions de surveillance et de Police pour l'année 2019.

Le personnel de la réserve est chargé de l'organisation générale de la surveillance : organisation et réalisation des tournées de surveillance, mise en place des plannings, coordination avec l'ONF et les brigades de Gendarmerie.

Aussi, les tournées de surveillance sont réalisées toute l'année, à raison de 1 à 2 hommes-jours par semaine en fonction des périodes. En 2019, **60 journées de surveillance** ont été réalisées en interne, 12 par l'ONF dans le cadre du marché ONF/Région, et 5 demi-journées en collaboration avec les brigades de Gendarmerie de Vif et de Vizille.



Tournée de surveillance interservices dans la RNR des Isles du Drac

Les interventions avec la Gendarmerie de Vizille ont permis en particulier la verbalisation de 5 activités ludiques et sportives (baignade) (procédure prise en charge par les gendarmes).

Au total, **230 infractions** ont été constatées sur l'année dont 120 circulations irrégulières de personnes (infraction à l'arrêté préfectoral d'interdiction d'accès au lit du Drac) et 110 infractions à la protection de l'environnement proprement dite (feux, chiens non tenus en laisse, déchets, véhicules motorisés). Ainsi, on observe une baisse sensible de la fréquentation en secteurs interdits, même en intégrant les chiffres des constats aléatoires.

En 2019, **15 timbres amendes (TA)** ont été dressés, sanctionnant des feux, des chiens non tenus en laisse (baignade), la circulation irrégulière de véhicule autre que terrestre à moteur (embarcations)...

Dans le cadre du contrôle du respect des autorisations de travaux, le Garde technicien de la RNR a également réalisé des **contrôles en police administrative**.

Concernant la sécurisation du lit du Drac, EDF emploie chaque été **une équipe d'hydroguides** chargée d'informer les usagers des risques présents sur le Drac et de la réglementation en vigueur. Comme chaque année, la RNR a accueilli la nouvelle équipe d'hydroguides avant le démarrage de la saison : les problématiques et la réglementation s'appliquant sur la Réserve ont été exposées dans le but d'harmoniser les discours lors de la rencontre du public sur le terrain.

Par ailleurs, le secteur des étangs de Chasse Barbier a de nouveau connu d'importantes dégradations. Des dépôts de déchets sont fréquemment constatés par les usagers et les gardes de la RNR. Des roselières ont de nouveau fait l'objet de coupes sauvages, ce qui constitue une infraction grave au titre du Code de l'Environnement : une **atteinte de quelque manière que ce soit aux végétaux non cultivés** étant réprimée d'une amende de 135 € par timbre amende. Enfin, des tags et des dommages matériels ont été régulièrement constatés sur les panneaux réglementaires d'entrée de la Réserve, notamment le long de la digue de Reymure. La RNR a ainsi procédé au nettoyage des panneaux à plusieurs reprises afin de maintenir la visibilité du règlement et du périmètre de la RNR.

Malgré une augmentation du nombre total d'infractions relevées, due à l'intégration des constats aléatoires (c'est-à-dire, hors tournées de surveillance), nous observons sur les 5 dernières années, **une baisse de l'ensemble des infractions sur la réserve**. La surveillance n'étant pas seulement un outil de répression, mais aussi un moyen de communiquer aux différents usagers les enjeux de conservation de la biodiversité sur le site ainsi que sur les enjeux de sécurité. Cet aspect permet de contribuer à la baisse des infractions en améliorant la compréhension de la réglementation.

# Une Saison pour la Planète...

Depuis 2015, le gestionnaire de la RNR proposait une programmation grand public à un rythme saisonnier (4 programmes par an). En 2019, la Réserve a mis en œuvre sa **première programmation annuelle** intégrant également les animations des partenaires de l'éducation à l'environnement intervenant sur le site.

La programmation a été diffusée sous forme de livret et d'affiches dans les points-relais (mairies, centres sociaux, offices du tourisme, etc.), et sur la page web de la Métropole, la page Facebook de la RNR et autres sites partenaires.

A partir du mois de septembre, la programmation a été relayée par la Casemate dans le cadre d'« **Une Saison pour la Planète** » (sept. 2019 à sept. 2020), avec notamment 400 affiches, 8 000 programmes distribués, la diffusion sur les réseaux sociaux et dans une *newsletter* mensuelle.

Cette première programmation annuelle a permis à la fois plus de lisibilité pour le grand public et une meilleure coordination de la fréquentation organisée dans la Réserve.



Livret du programme d'animation (à gauche) et affiche « Une Saison pour la Planète » (à droite)

Ainsi, l'année 2019 a été marquée par la participation à trois événements grand public : la **Fête de la Nature** (en collaboration avec la commune de Champagnier), la **Métrorando**, et l'**Opération Fréquence Grenouille** relayée par les Réserves Naturelles de France.

Au mois de Novembre, une conférence sur le patrimoine naturel de la Réserve a été donnée à Saint-Paul-de-Varces, à la demande des associations LPO de l'Isère et Saint-Paul-de-Varces Nature.

Ainsi, cette année, **plus de 660 personnes ont été sensibilisées** lors des animations grand public proposées par le gestionnaire.



Conférence RNR / LPO38 / SPV Nature

La programmation des animations grand public pour l'année 2020 est en cours de construction.

Aussi, ne manquez pas le futur programme en allant régulièrement sur :

- la page web du gestionnaire de la RNR : [www.lametro.fr/reservesnaturelles](http://www.lametro.fr/reservesnaturelles)
- la page Facebook de la RNR : [www.facebook.com/rnrisesdudrac](https://www.facebook.com/rnrisesdudrac)

Ou sur les sites partenaires :

- **Nature Isère** : <https://www.nature-isere.fr/enfiler-ses-bottes/pour-agir-sur-le-terrain> (catégorie « Sorties découvertes »)
- **Echosciences** : <https://www.echosciences-grenoble.fr/dossiers/une-saison-pour-la-planete/evenements>